



EDITO



Très chers concitoyens,

Finis les caprices météorologiques du printemps, nous voici enfin entrés dans l'été avec de la chaleur et de la lumière, pour notre plus grand bien être! Pourtant, malgré l'arrivée tardive des beaux jours, le printemps n'en a pas pour autant été moins riche en événements à Castelnau de Guers, bien au contraire!

Avec la venue du saxophoniste de jazz américain Craig Handy qui donna un concert devant plus de 200 personnes, des spectacles jeunes publics de grande qualité, le retour du Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, le gala de danse du C.O.C. devant près de 300 personnes, la nouvelle saison des Visites Théâtralisées en partenariat avec les Rosses-Moustiques, une Rando Bio qui attira un peu plus de 500 personnes, l'ouverture du 18eme Salon d'Arts Plastiques de l'Association Arts au Château de Guers ou encore le spectacle JB2, une vie de Molière dans le cadre du festival « Molière dans tous ses éclats », cette période fut très dense et attractive pour les habitants de Castelnau et des alentours. Et cela continue avec les rendez-vous estivaux qui nous attendent et qui rythmeront l'été.

Le dynamisme des festivités et des nombreuses associations Castelnaulaises est très appréciable. D'autres domaines ne sont pas en reste :

L'urbanisme, avec des services municipaux qui évoluent et se modernisent; La jeunesse, avec des projets en cours de réalisation de jeunes âgés de 10 à 15 ans et l'engagement de plus de vingt travailleurs saisonniers âgés de 16 à 18 ans qui évolueront aux côtés des agents territoriaux cet été encore; L'environnement, avec le projet d'agropastoralisme qui se met en place peu à peu; La sécurité, avec un travail constant de terrain de notre policière municipale, le dispositif Tranquillité Vacances, et toujours le réseau Voisins Vigilants.

Afin que ce dynamisme perdure et se développe encore, l'Equipe Municipale de Castelnau de Guers et les agents territoriaux sont à votre écoute et à votre service au quotidien. Profitez-en!

Bon été à toutes et à tous.

Fraternellement Jean-Charles SERS, Maire de Castelnau-de-Guers

COMMEMORATIONS / SOLIDARITE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU-DE-GUERS **COMITÉ FNACA ET UNION HERAULTAISE**

Commémoration du 8 mai 1945

a Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, date de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne Nazie et de la fin de la seconde Guerre Mondiale a, comme chaque année, connu une bonne participation de la population. Y ont pris part les associations du village, une délégation de pompiers et de gendarmes et les musiciens de Paul Selmer. Les enfants de l'Ecole des Sautarochs étaient également présents et ont entonné la Marseillaise.



Après le dépôt de gerbes, M. Francis Arnaud, trésorier F.N.A.C.A., a lu le message de l'U.F.A.C. (Union Française des Anciens Combattants). Le Premier adjoint, Monsieur François Garcia, a lu le discours officiel, puis Monsieur le Maire, Jean-Charles Sers a pris la parole.

Cette cérémonie de souvenir et de recueillement s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Municipali- vant, différents secours dont peuvent té à la salle polyvalente.

Un repas avec ambiance musicale a permis au monde combattant et sympathisant du Canton de se retrouver pour passer ensemble une agréable après-midi dans cette même salle.

88ème Congrès Annuel de l'Union Héraultaise

Ce congrès s'est tenu le vendredi 31 mai 2013 à la Maison du Peuple de Castelnau-de-Guers. Les participants ont été reçus à 9h30 avec café et croissants.

A 10h, Monsieur Roger Autie, Président de l'U.H., a ouvert le congrès qui débuta par l'accueil des congressistes par M. Bruno Christol, Président de la section U.H. de Castelnau, et par Monsieur Jean-Charles Sers. Maire de Castelnau-de-Guers. Présentation du rapport moral (Roger Autie), du rapport d'activités (Jacqueline Pigeaud, secrétaire générale), du rapport financier (Jean Martagnol, trésorier). Etait également présent M.Cansot, Président de l'U.D.A.C.

Les points suivants ont été abordés : revalorisation de la retraite du combattant, pensions de veuves de

guerre et invalides ; aide différentielle pour le conjoint survibénéficier les personnes en difficultés (secours de l'U.H, de l'O.N.A.C.); attribution de la carte du combattant aux militaires ayant séjourné 120 jours en Algérie ; bénéfice de la campagne double ; attribution de la carte du Combattant aux O.P.E.X.; participation des jeunes générations aux cérémonies (devoir de mémoire).

La médaille de l'Union Héraultaise a été remise à Messieurs Bruno Cristol et Jean-Charles Sers, et au porte drapeau de Lamalou-Les-Bains.



Après un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, la section U.H. de Castelnau de Guers a offert un vin d'honneur aux congressistes. Un banquet de clôture a eu lieu au restaurant « la Table de Flo » à Florensac.



L'HISTOIRE TRAGIQUE DES FRÈRES BARTHELEMY LUCIEN -ALIAS BERTHON-. LOUIS ET GEORGES

Is rejoignent la résistance dès avril 1941 et s'intègrent au mouvement Combat pour lequel ils étaient chargés de glaner des renseignements sur les fortifications allemandes après que la Wehrmacht eut envahi la zone sud en novembre 1942.

Le 11 juillet 1944, la gestapo assassine sous les veux de madame Victoria Barthelemy son plus jeune fils Louis âgé de 32 ans. Ce dernier tentant de s'échapper est abattu de plusieurs balles puis achevé sur le trottoir. A ce moment là, Georges, son frère, arrivant et voyant la scène se précipite pour aller au secours de son

frère mais il est immédiate- pour la France et demeument arrêté.

Le dernier des frères. Lucien, 40 ans, sera arrêté le lendemain 12 juillet, ainsi que son père. Transférés au 425 rue Paradis, siège de la Gestapo, Georges et Lucien seront interrogés et torturés, puis finalement massacrés avec d'autres résistants à Signes dans le Var le 18 juillet 1944.

Dans le 6° arrondissement de Marseille, une rue porte leurs noms. Une plaque a été apposée par le Mouvement de Libération Nationale sur la façade de la maison où ils ont résidé.

Ils sont tous trois morts

rent des exemples pour les générations futures.

Il est établi que le plus âgé des frères. Lucien, est né à Castelnau de Guers en 1903. Il fut chef de réseau sous le pseudonyme de « Berthon ».

Georges est né en 1906 et Louis en 1918.

Il existe à Castelnau deux endroits qui rappellent le martyre des trois frères Barthélémy : une plaque commémorative place des Frères Barthélemy, au cœur du village, et une stèle dans un bois de pins proche du village.

03

→ DERNIERS TRAVAUX

ACCES AUX BATIMENTS PUBLICS



Les services administratifs de la Mairie et de la Poste sont dorénavant accessibles aux personnes à mobilité réduite grâce à la rampe d'accès, la nouvelle porte d'entrée et l'aménagement du comptoir de la Mairie.

Certains concitoyens se sont inquiétés de la fermeture du trottoir devant la Mairie du fait de l'installation de cette rampe. Qu'ils se rassurent! La place de la Mairie est désormais une zone à circulation apaisée (20km/h). Les piétons ont priorité sur tous les véhicules. Ils peuvent donc circuler sans risque. Un panneau de signalisation sera bientôt posé.



CHEMIN DE L'EN COUCOU

La circulation à double sens est maintenant ré-ouverte grâce aux aménagements qui ont été réalisés (élargissement du virage, SAS et priorité aux piétons).

Merci à Mesdames Roselyne Allary et Jeanne-Marie Pourtal de nous avoir permis d'élargir ce passage.



IMPASSE DU MAS

Réfection du passage communal pour accéder aux propriétés situées en contrebas dans de bonnes conditions.

RUE DES COUDOUNNIERS ET RUE BEAUREGARD

Réfection du trottoir qui lie les deux lotissements.

STATION D'ÉPURATION

Le renouvellement et la remise aux normes de l'armoire électrique de la station d'épuration sont prévus.

Les travaux de remplacement débuteront début juillet.



CAMPING LES AMANDIERS UNE BONNE NOUVELLE!

Le camping *** va ouvrir ses portes à compter de samedi 15 juin. Les travaux de raccordements d'électricité et du réseau d'eau potable sont achevés.



Avec une capacité d'accueil de plus de 80 bungalows et chalets sur 2ha 50, les emplacements sont délimités et ont une surface minimum de 100m2.

Plus d'information : www.camping-les-amandiers.fr

QUELQUES FUTURS TRAVAUX

- Rampe de la descente des escaliers Plan du Beffroi (en face de la boulangerie) ;
- Pose de grilles Quartier St Jacques ;
- Réfection Rue du Peyral (chaussée et trottoir) par le Conseil Général, du stop à l'église.

PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES*

Pendant la période estivale, la demande doit être formulée deux semaines à l'avance au secrétariat, accompagnée d'un chèque de caution de 100€.

*En fonction de la disponibilité

JEUNES SAISONNIERS

ette année encore, de nombreux jeunes saisonniers prêteront main forte à nos agents territoriaux durant l'été. Sous les conseils et la surveillance des agents, ce sont 25 jeunes Castelnaulaises et Castelnaulais âgés de 16 à 18 ans qui auront les deux pieds - et les deux mains - dans le monde du travail.

Des petits travaux en tout genre (peinture, réfection, nettoyage, etc.) ainsi que des tâches administratives pourront leur être confiés.

Cette expérience leur permettra de mettre en pratique leurs connaissances dans le respect des règles et l'esprit d'équipe.

Nous leur souhaitons la bienvenue et nous les félicitons pour leur engagement à nos côtés le temps d'un été.

-SECURITE

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

LES PERSONNES À CONTACTER EN CAS DE BESOIN

- Les pompiers / la gendarmerie de Pézenas : en cas de problème nécessitant une intervention urgente de ces services.
- Monsieur le Maire / l'adjoint de garde : en cas de problème nécessitant son intervention et/ou ne nécessitant pas l'intervention des forces de police, de gendarmerie et des pompiers.
- La Policière Municipale : si vous êtes témoin d'une infraction en journée nécessitant son intervention.
- Les « référents » de quartier : pour chaque quartier, il y a un référent élu et un ou plusieurs autres référents qui sont habitants de votre quartier. Ils sont joignables pour vous renseigner, vous écouter et, le cas échéant, vous aider à résoudre un problème de quartier si cela est de leur compétence. Ils font le lien avec le Conseil Municipal.

Tous les numéros de téléphone sont sur <u>www.castelnau-de-guers.com</u>, rubrique « vie communale ». >> Autocollant « Voisins vigilants » disponible gratuitement en mairie.

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES POLICE MUNICIPALE DE CASTELNAU DE GUERS

Si vous le désirez, la Police Municipale de Castelnau de Guers assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou votre commerce durant votre absence.

Si vous partez au minimum 3 jours et si votre logement est inoccupé ou si votre établissement est fermé pendant votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service.

Si vous ne partez pas et si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant sur votre téléphone le « 17 » ou le 06 38 60 11 76



Pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances à votre domicile ou pour votre commerce, veuillez vous rendre, au moins 48 heures avant le départ en mairie afin de compléter le formulaire Opération Tranquillité Vacances.

CASTELVAL PROTECTION
VOISINS VIGILANTS

Attention: aucune demande tardive, par courrier ou par téléphone, ne pourra être prise en considération. Prévenez-nous, si vous modifiez la date et/ou la durée de votre absence, de tout retour inopiné.



>> formulaire téléchargeable sur www.castelnau-de-guers.com

TROUBLES A L'ORDRE PUBLIC

En cas de besoin, le Maire peut exercer ses pouvoirs de magistrat et d'officier de police judiciaire. Cela implique qu'il est tenu à des règles déontologiques et qu'il doit respecter la législation. Que ce soit face à des incivilités, des agressions, des vols ou des menaces, il doit faire preuve de sang froid, de sagesse et de compréhension.

Quand les décisions urgentes sont à prendre, il en assume la responsabilité. En son absence, les adjoints prennent le relais.

Un arrêté d'internement peut être pris par le Maire ou son représentant. Bien heureusement, cela ne reste que très exceptionnel, mais ce mardi 11 juin, une décision a dû être prise. En l'absence du Maire du village, c'est le 1er adjoint qui a pris le relais.

Alertée, la gendarmerie de Pézenas est intervenue rapidement et efficacement pour mettre fin à des agissements dangereux. Le Docteur Jean, qui exerce à Castelnau, a établi un diagnostic puis délivré un certificat médical attestant de la dangerosité de l'individu.

Un arrêté d'internement a été pris par la Mairie et les pompiers ont alors pu transférer ladite personne dans un hôpital psychiatrique où des soins lui ont été immédiatement prodigués. Au total, il aura fallu près de 2h d'intervention pour arriver au dénouement de cette situation.

IVIRONNEMENT



PROJET AGROPASTORAL EN QUOI CA CONSISTE?



es paysages de Castelnau de Guers ont été façonnés de longue date par la présence dominante et conjointe de l'activité viticole mais également agropastorale. L'abandon, depuis de L'enquête foncière, en cours de réalinombreuses années, de l'activité d'é-sation, porte sur 197 ha de foncier levage et des passages de troupeaux actuellement inculte sur la commune, sur la commune a entrainé une forte soit quelques 947 parcelles et près de mutation des paysages.



Actuellement, de nombreuses zones entourant le village sont abandonnées, inexploitées, en cours d'enfri- plus de la moitié des surfaces enchement et de reboisement, favori- quêtées et se montrent à plus de sant le sentiment de banalisation des 80% favorables au projet. paysages tout en accentuant les risques de propagation des incendies sur la commune.

L'équipe municipale, en partenariat avec l'Agglomération Hérault Méditerranée, a souhaité réfléchir à l'élaboration d'une solution durable et innovante, répondant à ces problématiques qui concernent chacun d'entre nous.

favoriser l'entretien des paysages et la reconquête des terres agricoles non cultivées du territoire communal. Nous souhaitons que ce entre environnement et économie tout troupeau dans les vignes et verger en en reposant sur l'ambition partagée de période hivernale. tous d'apporter une plus-value à ce territoire où l'agriculture et le cadre de vie Le projet agropastoral est donc plutôt sont indissociables.

Pour mettre en place ce projet, la réalisation d'une enquête foncière au- Je laisse le troupeau pâturer mes parprès des propriétaires (effectuée par celles mais je reste maître de mon le bureau d'étude RURALIA) a donc été foncier.

lancée au printemps afin de sonder les Si quelques propriétaires souhaitent se volontés de mobilité foncière et inciter à séparer de leur foncier (vente), la la relance d'une activité pastorale.

Les premiers résultats de l'étude

450 propriétaires!

Les propriétaires concernés ont été contactés par courrier et invités à retourner un questionnaire d'intention. Plusieurs journées de permanence ont été organisées en mairie pour faciliter les échanges d'informations sur la mise en place du projet agropastoral.

A ce jour, un tiers des propriétaires interrogés ont répondu au questionnaire : ils représentent



Ainsi on dénombre actuellement 105ha de foncier mobilisable pour le passage L'installation d'un éleveur peut du troupeau dans le secteur enquêté, auxquels peuvent s'ajouter quelques 170ha supplémentaires proposés spontanément par les propriétaires en dehors du périmètre initialement prévu, projet soit perçu comme un trait d'union autorisant notamment le pâturage du

> bien accueilli par la population et la dynamique de réalisation est positive.

grande majorité des personnes interrogées favorables au projet, ont opté pour une mise à disposition gratuite ou une simple autorisation de passage du troupeau sur leurs parcelles.

Rappelons que ces deux types de contrats sont très souples et ne représentent pas un engagement du propriétaire dans la durée. Etant complètement gratuits, ils sont dérogatoires du statut du fermage. Le propriétaire peut donc récupérer très facilement l'usage de son bien s'il le souhaite, sans versement d'indemnité à l'exploitant.

Par exemple : Une mise à disposition gratuite peut être conclue pour une durée d'un an, reconductible tacitement, et prévoir un délai de préavis de quelques mois.

L'autorisation de passage est encore plus souple, car elle est donnée pour une durée indéterminée, mais le propriétaire peut récupérer son bien n'importe quand sur l'envoi d'un simple courrier recommandé, sans préavis.

Le projet agropastoral : Une gestion concertée du territoire

Ce projet d'agropastoralisme a de multiples visages, revêtant à la fois un objectif environnemental et paysager à travers l'entretien et la gestion des espaces naturels et la prévention contre le risque incendie, mais aussi un rôle dans l'économie du village à travers l'installation d'un exploitant agricole en élevage, avec un projet de vente directe (notamment de produits fromagers ou laitiers).

Ce projet s'inscrit donc autour d'enjeux paysagers, économiques, sociaux et solidaires visant à impulser un dynamisme de l'ensemble des acteurs et des propriétaires afin de les fédérer autour d'un projet commun.

La réflexion sur le devenir et la qualité de notre cadre de vie et de notre environnement est fondamentale!

Projet financé par :







Photographies: Lysiane GRIVEL – RURALIA Etude Foncière Catalane

Si vous n'avez pas encore répondu au questionnaire, il est encore temps de le faire!

Un délai supplémentaire vous est accordé jusqu'à fin juin pour retourner vos questionnaires d'intention. Les personnes n'ayant pas répondu seront d'ailleurs relancées par voie téléphonique par le bureau d'étude RURALIA, au cours du mois de juin.

Pour toute question vous pouvez contacter le bureau d'étude RURALIA au 04 34 12 35 35 ou par mail : ruralia@sfr.fr

4° RANDO BIO HÉRAULT

NOTRE TERRITOIRE DE GARRIGUE FAIT PLUS DE 500 HEUREUX

e samedi 9 juin, le Comité de l'Hérault de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, sous l'égide d'Hérault Sport, de Bio 34, et en partenariat avec la commune de Castelnau de Guers, a organisé une randonnée de 11km dans notre garrigue. Une équipe de Radio France Bleue était également présente pour couvrir l'événement.

Plus de 500 promeneurs ont découvert les sites de L'ermitage St Antoine, l'étendoir des fées, les pierres rouges sous un ciel plus ou moins menaçant. Des parkings à la Descole et aux Caminières ont été aménagés afin de garer les quelques 200 voitures venues de tout le département.



Ces randonneurs ont découvert une garrigue pas comme les autres et l'ont fortement appréciée.

Les 30 membres bénévoles du Comité de l'Hérault de la FFRandonnée et de Bio 34 étaient à pied d'œuvre pour préparer les 6 stands échelonnés tout le long du parcours : des produits entièrement bio allant du café au dessert en passant par les brioches, jus de fruits, salades, grillades, vins et fromages. Ces stands étaient installés pour permettre aux randonneurs de se restaurer et de souffler un peu tout en admirant le paysage mis en valeur par la pluie de la veille!

Journée parfaitement réussie où la bonne humeur et la convivialité étaient de mise. L'averse tombée en fin d'après-midi a clôturé cette sortie pédestre.

terranée pour le prêt d'un réservoir d'eau, au C.O.C. pour son matériel de traçage au sol et à nos employés territoriaux qui étaient d'astreinte pour la circonstance.

Enfin, un grand merci à tous ceux, bénévoles du C.D.R.P. et de Bio 34, qui se sont associés à la réussite de cette belle journée!





Si par hasard vous trouvez un couteau de marque « laguiole » aux Caminières, merci de le rapporter à M. Woimant ou de le déposer en mairie.

PENSEZ À DEBROUSSAILLER!

Afin de se prémunir des feux de forêts et incendies, il est impératif de réaliser un entretien de son terrain. La législation vous y oblige. Le débroussaillage doit être terminé avant le 30 Juin.

Les propriétaires sont tenus d'effectuer les travaux de débroussaillage comme le précise l'article du code forestier L 321-5-3-1.





→ URBANISME

VOTRE SERVICE URBANISME SE MODERNISE POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Le service Urbanisme accueille et renseigne le public sur la règlementation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), les projets de construction et les procédures liées aux droits du sol. Il réceptionne les dossiers d'autorisation d'urbanisme (demande de permis de construire, déclaration préalable, etc.) qui sont ensuite instruits par le service des Autorisations des Droits des Sols de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. >> Tout dossier doit être déposé en mairie en 3 exemplaires + 1 si votre projet est dans le périmètre de sauvegarde du Château.

UNE SPÉCIFICITÉ DE CASTELNAU DE GUERS : LE SECTEUR SAUVEGARDÉ



classé aux monuments historiques depuis 2003, un périmètre de sauvegarde de 500m tout autour du château a été instauré et par conséquent la consultation

e château de Castelnau de Guers étant des Architectes des Bâtiments de France pour avis est automatique, ce qui prolonge d'un mois l'instruction du dossier.

> Pour savoir si vous vous trouvez dans ce périmètre, téléchargez le périmètre de sauvegarde sur le site internet de la mairie : www.castelnau-de-guers.com

LES LOIS ÉVOLUENT

ches à effectuer :

* Je désire aménager des combles, transformer mon garage, créer une cuisine d'été:

Si j'aménage en créant entre 5m² ou 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable est nécessaire. Le seuil de 20m² est porté à 40m² si la construction est située dans une zone urbaine.

Toutefois, entre 20m² et 40m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170m².

* Je modifie l'aspect de mon habitation:

Pour toute modification mineure comme des travaux sur devanture, un ravalement de façade, ou la pose de store, de climatiseur, de double vitrage par exemple, je dois déposer une déclaration préalable de travaux.

* J'installe une piscine :

Pour un bassin de 10m², pas de for-

oici quelques rappels des démar- malité. Pour une piscine jusqu'à 100m² non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol, le dépôt d'une déclaration préalable est nécessaire.

* Je transforme mon garage en commerce:

Je dois déposer un permis de construire et une autorisation de travaux pour E.R.P. (Etablissement Recevant du Public).

* Je veux percer ou changer une fenêtre, rénover ou modifier ma toiture

Pour un immeuble (inscrit ou non à l'inventaire des monuments historiques), je dois déposer une déclaration préalable auprès du service Urbanisme.

* Autorisation de voirie :

Tous les travaux nécessitant une intervention sur la voirie ou une occupation du domaine public (installation d'un échafaudage, d'une grue, d'une benne, d'une bétonnière, etc) doivent faire l'objet d'une demande en mairie 15 jours avant les travaux.



AYEZ LE REFLEX INTERNET!

De nombreux formulaires et documents sont en ligne sur le site de la commune : www.castelnau-de-guers.com.



En voici une liste non exhaustive :

- ✓ Règlements du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) de Castelnau de Guers
- ✓ Périmètre du plan de sauvegarde autour du château
- ✓ Notices explicatives : pour les demandes de permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable
- ✓ Demande de permis de construire
- ✓ Déclaration préalable
- √ Certificat d'urbanisme
- ✓ Demande d'autorisation de voirie Renseignements concernant les aides et actions mises en place par la Communauté d'Agglomération pour vos projets de rénovations.

Tous ces documents sont toujours consultables ou disponibles en mairie durant les horaires d'ouvertures.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LA QUALITÉ DES FACADES ET DES RÉNOVATIONS DE NOTRE VILLAGE!

es façades et les rénovations d'immeuble de notre village sont des éléments fondateurs du patrimoine identitaire, culturel et technique de notre territoire. La réfection d'une facade ou sa rénovation doit être un acte de conservation et de transmission de ce patrimoine.

N'hésitez pas à contacter la Maison

de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée qui vous accompagnera gratuitement dans les études de faisabilité, le montage de votre dossier et les aides financières pour vous aider à concrétiser votre projet pour votre logement de plus de 15 ans occupé ou non.

Antenne de Pézenas

Résidence de la Butte Verte **Boulevard Jacques Monod 34120 PEZENAS**

Tél: 04.67.21.31.30

Mail: maisonhabitat@agglohm.org Horaires d'ouverture : Lundi et Mar-

di: 9h/12h - 14h/17h

CAHM / SICTOM





RECYCLAGE DES TEXTILES NOUVEAU POINT DE COLLECTE PLACE DU JEU DE BALLON

e SICTOM Pézenas-Agde a signé une convention avec l'éco-organisme Eco-TLC pour la collecte des textiles, linges et chaussures (TLC) sur son territoire. Cette collecte est organisée en collaboration avec des opérateurs de tri, constitués en grande partie par l'économie solidaire.

Chaque année, plus de 700 000 tonnes de TLC sont mises sur le marché : par

exemple en 2010, 112 000 tonnes ont été triées et 87% valorisées.

Aujourd'hui, 50% de ces vieux textiles sont réutilisés et acheminés vers les pays en développement, 20% sont recyclés en chiffons d'essuyage, 10% sont destinés à la cartonnerie, 8% à l'effilochage (opération qui consiste à transformer les vêtements en fibres) et 12% sont détruits.



Prochaine permanence du S.I.C.T.O.M. en mairie : Jeudi 10 juillet de 9h à 12h.



LA LIGUE CONTRE LE CANCER COLLECTE VOS TÉLÉPHONES PORTABLES, RADIOGRAPHIES ET CARTOUCHES D'ENCRE

Si vous gardez précieusement vos cartouches d'imprimante, vos vieilles radiographies argentiques et vos vieux téléphones dans une boîte, c'est le moment de faire une bonne action pour la Ligue contre le cancer. Déposez vos objets usagés dans les urnes de la mairie.

Cette action cible uniquement l'Hérault et les fonds collectés restent dans l'Hérault pour la recherche ou servent aux personnes malades de la région.

AGRICULTURE DURABLE UNE ENQUÊTE POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS PRATIQUES D'ACHAT

☐ lle vise à évaluer l'opportu-☐ nité de développement des ☐ modes de circuits courts.

> Soucieuse de préserver durablement les activités agricoles de son territoire et de

maintenir la vocation nourricière des terres, l'agglomération agit pour promouvoir des modes de commercialisation courts.

L'objectif est de répondre aux attentes des agriculteurs et des habitants en vue de faciliter la distribution et l'accès à des produits frais, locaux et de saison, avec un minimum d'intermédiaires.

En 2011, un premier recensement des exploitations agricoles orientées vers les circuits courts a été



réalisé. Il a mis en évidence près d'une centaine de producteurs impliqués dans la vente directe.

Depuis 2013, en partenariat avec la Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural (F.R.C.I.V.A.M. L.R.), l'agglo accompagne les agriculteurs positionnés ou intéressés par les cir-

cuits courts dans la construction et la faisabilité de leurs projets. Après avoir fait un point sur l'offre actuelle, elle se penche désormais sur la demande afin de la quantifier et d'évaluer les besoins exprimés.

Une enquête a donc été lancée dès le mois de mai afin de mieux cerner les pratiques d'achat des habitants de l'agglomération.

Vous pouvez apporter une aide précieuse en acceptant de répondre à l'enquête que mènent 5 étudiantes. N'hésitez pas à relayer cette information dans les réseaux locaux susceptibles de contribuer à cette démarche.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Julie Bertrand : > j.bertrand@agglohm.net

- j.bertrand@aggiorim.ne

> 04 99 47 48 71

→ ECOLE DES SAUTAROCHS

UN DERNIER TRIMESTRE ACTIF!

jours peinent à montrer le bout de leur nez... Mais malgré tout le programme des sorties et festivités en tous genres est lui, bien là car cette année encore, la fin de l'année s'annonce bien remplie à l'école des Sautarochs!

Le mardi 21 mai, les grands de CM2 ont effectué, non sans excita-

tion et appréhension, la traditionnelle visite du Collège Jean Bène à Pézenas.

Les enfants de la classe de Mme Brunet vont à la piscine du 27 mai au 28 juin, en partenariat avec la C.A.H.M. et la Municipalité.

Les classes de CE et CM ont eu la chance de pouvoir arpenter notre belle garrigue en VTT, le jeudi 30 mai, grâce à la participation active de parents d'élèves motivés pour accompagner et qui sont venus en nombre passer l'agrément nécessaire à l'encadrement de cette sortie.

La sortie-écol vendredi 14 ju se sont rendu Parc des Rouvilleneuve-lè une journée pur l'aventure, d'esensations!

Un grand merci également à notre policière municipale, Aurélie Brandon, qui est intervenue en classe le vendredi 17 mai afin de transmettre à nos élèves les règles de sécurité routière pour les usagers à vélo, et le mardi 28 mai afin d'encadrer un parcours d'initiation au parking de



la salle polyvalente.

Les classes de Maternelle et de CP ont visité un maraîchage, « La Cueillette de Caillan », le mardi 11 juin. Ils ont pu ainsi se régaler, ramasser et découvrir bon nombre de fruits et légumes de saison.

La sortie-école de fin d'année était le vendredi 14 juin. Les quatre classes se sont rendues pour la journée aux Parc des Rochers de Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone pour une journée placée sous le signe de l'aventure, de l'exploration et des sensations

Le spectacle de fin d'année sera présenté aux familles et amis de l'école le mercredi 03 Juillet sur la place de la Mairie. Il aura pour thème « le Cinéma ».

Les répétitions de la Chorale se poursuivent avec **Franck Malbert**. Les danses et décors se préparent et commencent à prendre tournure.

L'année se clôturera le vendredi 5 juillet après la classe.

URGENT: INSCRIPTIONS

Les Parents d'élèves souhaitant inscrire leurs enfants à l'école Les Sautarochs à la rentrée de septembre 2013 sont priés de se présenter en mairie au plus vite afin de fournir les pièces nécessaires au dossier d'inscription, tout parti-

culièrement les enfants nés en 2010.

La prochaine permanence aura lieu à l'école le lundi 24 juin de 14h à 17h pour recevoir les nouveaux inscrits.

La Directrice, Julie Nadal pour l'équipe pédagogique



INVITATION

ranck Malbert, professeur de chant intervenant auprès des élèves de l'école durant l'année, les invite à partager la scène et chanter avec lui à l'occasion de « Culture, Terroir et Vin » le dimanche 4 août.

Merci de confirmer la présence de vos enfants en mairie ou en appelant le 04 67 98 13 61

INSCRIPTIONS 2013 : Rappel des démarches

enir en mairie avec les documents suivants :

- * livret de famille
- * carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance
- * justificatif de domicile
- * document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge : antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique.

Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription.

L'inscription doit être faite au plus tard courant juin.

Vous avez changé de domicile récemment?

Prévenez la direction de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous sera remis un certificat de radiation. Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant :

- * livret de famille
- * carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance
- * justificatif de domicile
- * document attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge.

Inscription au transport scolaire 2013/2014

Dès le 1er juin 2013

Si vous êtes déjà abonné (e) au transport scolaire, le dossier de réinscription sera adressé directement à votre domicile. Si vous vous inscrivez pour la première fois ou si vous redoublez votre Terminale, merci de bien vouloir retirer un dossier d'inscription en mairie. Ce dossier, après l'avoir complété, devra être remis en mairie avant le 30 juin 2013 impérativement.

→ FESTIVITES



en l'église St Sulpice de Castelnau de Guers

L'Ensemble Vocal de Pézenas

sous la direction de **Jean-Marc Normand** Accompagné de **Françoise Omarini** au piano



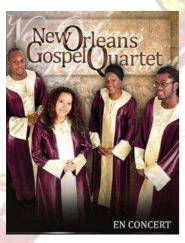
Vous invite à venir fêter ses 30 ans de passion musicale Concert gratuit à partir de 11h suivi d'un apéritif offert par l'E.V.P. à l'Espace Georges Brassens

ENSEMBLE VOCAL DE PEZENAS : info@evpezenas.com / www.evpezenas.com >>Tout le programme du concert sur www.castelanu-de-guers.com

Culture, Terroir et Vin

SAMEDI 3 & DIMANCHE 4 AOÛT

4ème édition



SAMEDI 3 AOÛT

 ✓ Concert de gospel : New Orleans Gospel 4tet
 ✓ Dégustation : vins et produits du terroir

✓ Expositions d'artistes

DIMANCHE 4 AOÛT

√Visite théâtralisée

✓ Dégustation - vente : vins et produits du terroir

✓ Repas et animations musicales : St Christol 4tet /

Orchestre Franck M.



Réservation, renseignements: www.castelnau-de-guers.com / 04 67 98 13 61

ORCHESTRE FRANCK M.

Les enfants de l'école invités à chanter

ranck Malbert invite tous les enfants de l'école des Sautarochs qui ont fait du chant avec lui cette année à venir chanter avec lui sur scène le dimanche 4 août à l'occasion de « Culture, Terroir et Vin »!

Merci de confirmer la présence de votre/vos enfant/s en mairie ou en appelant le 04 67 98 13 61



VISITES THEATRALISEES Eté 2013

♦DIM 23 JUIN : Fête de la musique

DIM 21 JUILLET

◇DIM 28 JUILLET :

Nocturne! Départ à 21h

♦DIM 04 AOUT : Culture, Terroir et Vin

♦ DIM 16 SEPT : Journées Européennes du Patrimoine.

Départ devant la Porte Minerve à 17h (sauf 28/07 : départ à 21h). Durée : 1h30

L'OFFICE DU TOURISME PEZENAS

VAL D'HERAULT

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

BALADES VIGNERONNES

Découverte de la flore sauvage en présence d'un vigneron et d'une spécialiste des herbes médicinales, suivie d'une dégustation de vins Beauvignac.

Mardis 2, 9, 16, 23, 30 juillet. 17h place de la Mairie. Sur réservation : 04.67.77.89.94 et 04.67.43.80.48

VISITE-DÉGUSTATION

Venez découvrir la richesse patrimoniale de Castelnau de Guers accompagnés d'un guide conférencier. Une dégustation de vins suivra la visite

Vendredi 30 août. 10h place de la Mairie. Gratuit.

>>Tous les rendez-vous de l'Office du Tourisme Pézenas Val d'Hérault sur www.pezenas-tourisme.fr

→ FESTIVITES



SAPERLIPOPETTE SPECTACLE « MYTHOLOGIE »

a compagnie 25 Watts, sous l'égide du Conseil Général, a présenté à un public, hélas restreint, un spectacle très intéressant sur la mythologie grecque, relatée par une petite fille qui

écoutait les histoires invraisemblables que lui racontait sa maman au moment de s'endormir. Des propos agrémentés d'une ribambelle de personnages inattendus.

Excellemment interprétée par Emmanuelle Lévy, comédienne de talent qui a su captiver l'attention des petits et grands, ce spectacle faisait partie du « décrochage » du Festival Saperlipopette sur le Département. Il a été organisé par le Conseil Général en partenariat avec la Municipalité L'association la Fabrikulture,

basée à Sète, s'est jointe à nous pour proposer un atelier d'écriture le dimanche précédent le spectacle.

N'ayant pas eu d'inscrits, les membres de cette association sont allés spontanément à la rencontre du public de la visite théâtralisée qui avait lieu ce même jour, pour leur faire dessiner l'animal Totémique qu'ils imaginent pour Castelnau.

De cette investigation, et en se servant des connaissances historiques sur Castelnau de Guers, la Fabrikulture a réalisé par la suite un petit livre dont l'histoire raconte comment la Tortue serait devenue l'animal totémique de Castelnau de Guers. Toutes les illustrations du livre sont des œuvres peintes « sur le vif » par quelques personnes qui étaient présentes après la visite théâtralisée.

Lire l'histoire >>>

Voici le premier épisode de cette histoire intitulée « La Tortue de Castelnau »

« Il était une fois, en 1554, une jeune fille, belle comme le jour, prénommée Jeannette, qui habitait Pézenas. Au 16ème



siècle, Pézenas était la capitale de la province puisque les gouverneurs du Languedoc, descendants de la famille Montmorency y avaient fixé leur résidence et que les États du Languedoc, qui levaient l'impôt, s'y étaient installés.

Mais à Pézenas, il n'y avait pas que des riches! Jeannette vivait dans le quartier pauvre et délabré de Cradelle, un quartier qui portait bien son nom.

Une rigole serpentait au milieu des venelles en terre battue et chacun d'y déverser le contenu de ses seaux de toute nature.

en criant : « Gardez l'eau! ».

Jeannette souffrait de ce manque d'hygiène plus que quiconque tant sa nature était délicate!

Quoique pauvre, elle veillait à soigner son apparence, trouvait dans la campagne les plantes propices à conserver à sa peau la douceur du velours. Ses vêtements, faits-main. sentaient le propre et le thum. Et ses longs cheveux blonds faisaient enrager de jalousie les soleils d'été.

Tout Pézenas n'avait d'yeux que pour elle. »

A suivre...

RENCONTRE DES CASTELNAU **DIM 28 JUIL - CASTELNAU DE MANDAILLES (AVEYRON)**

Programme de la journée

- 10h : réception arrivée avec déjeuner
- Visite du village auto caviste
- * 6km plantation de l'arbre
- * Apéro
- * Visite du village
- Repas champêtre sous la tente

Menu Salade Aligot Rosbeef Fromage dessert Vins locaux - Blanc



Inscription en mairie / Prix par personne : 25 € NE TARDEZ PAS, PLUS QUE QUELQUES PLACES DISPONIBLES!

FESTIVAL MOLIÈRE DANS TOUS SES ÉCLATS



UNE CRÉATION RÉUSSIE!

2 une vie de MOLIERE

n comédien affûté, une météo clémente, une assemblée réactive, un lieu adapté, c'est sous de bons hospices que débutait le spectacle « JB2, Une vie de Molière » ce lundi 17 juin dans la cour devant le Château peu après 21h. Une heure et quart plus tard, alors que la nuit avait pris ses quartiers, Philippe Charleux, core de beaux jours devant lui! l'unique comédien du spectacle, et

Philippe Van Delslande, metteur en scène, étaient acclamés! Entre temps, ils nous ont fait voyager à travers 4 personnages truculents comptant chacun à leur tour, et à leur manière, des épisodes de l'histoire de Molière .

A n'en pas douter, ce spectacle a en-

Ce spectacle a été proposé dans le cadre du festival « Molière dans tous ses Eclats » et co-organisé par les municipalités de Castelnau de Guers et Pézenas. C'est la 3ème année consécutive que ce partenariat est instauré.

CONCERT DE CRAIG HANDY ET CÉDRIC CHAUVEAU TRIO UN SUCCÈS, DIRIEZ-VOUS ? NON, UN TRIOMPHE!

Près de 250 personnes ont assisté à cette première, donnée par la nouvelle association Castelnotes. Cette association a pour but, entre autre, d'aider les musiciens et groupes de musiciens à se faire connaître.



Les 150 chaises de la Maison du Peuple n'ont pas suffi

il a fallu en emprunter au Club du 3° âge, et pour finir, aller en chercher à la Salle Polyvalente, ce qui a occasionné un petit retard pour le début du spectacle prévu à 21h.

Après, cela n'a été que du bonheur! Les artistes nous ont émerveillés par leur talent et leur osmose alors qu'ils ne se connaissaient que très peu.

Venus d'horizons divers (Craig Handy vient de New York), ils ont apporté à Castelnau un air nouveau même si le Jazz a depuis longtemps marqué les générations. Il faut dire que ce saxophoniste est loin d'être un inconnu puisqu'il tourne avec des grands noms du jazz comme Herbie Hancock, Dee Dee Bridgwater, et plus récemment Wynton Marsalis avec qui il partira en tournée européenne cet été au sein de son big band.

Pour la Municipalité qui a soutenu cette initiative, outre le fait d'avoir affiché complet, ce fut une soirée bénéficiaire puisque la recette du concert est excédentaire d'une centaine d'euros.

Merci aux Castelnaulais qui sont venus nombreux, et pas des plus

âgés, applaudir ce quartet créé pour la circonstance, le temps d'une tournée française.

Merci à tous les membres actifs de l'association Castelnotes, dont notre ancien directeur d'école, mélomane «éclairé » François Cérato, qui s'est occupé de la lumière. Ses amis de l'association « dix

mille briques pour un village » étaient aussi présents pour nous aider. Merci également au C.O.C. pour son prêt de matériel, au Club du 3° âge pour son prêt de chaises et pour le passage en coulisses de nos artistes.

La soirée s'est terminée très tard tant les spectateurs voulaient voir de plus près et « toucher » ces magiciens du rêve. Bienvenue donc à cette nouvelle association en lui souhaitant qu'elle nous fasse encore vibrer de plaisir!

François Garcia, correspondant occasionnel.

« CHENILLE, MON AMOUR »

L'ASSOCIATION AUX ARTS ETC & LA COMPAGNIE AMARANTE



- Dis t'as été voir le dernier spectacle vendredi 18 avril à 16h30 ?
- Ben, non! J'étais chez ma mamy... - Elle aurait pu t'em-

mener. C'était super!

- Ah ouais! C'était quoi l'histoire?
- Même ton p'tit frère qui a 2 ans aurait compris le conte! C'est l'histoire d'une chenille très gourmande qui boulotte les légumes au grand désespoir des jardinières qui essaient de la prendre mais n'y arrivent pas! Après, il y a plein d'autres chenilles qui arrivent et qui dévastent le jardin. Ça se termine par la transformation de la chenille en papillon et alors là, nos deux jardinières sont ravies et émerveillées par cette métamorphose.

Pour finir, on a tous mangé des légumes offerts par les deux comédiennes. C'était le côté « bio » de l'histoire : vachement bien !!



DIMANCHE 23 JUIN - Castelnau de Guers fête la Musique

Visite Théâtralisée - départ 17h devant la porte Minerve

Apéritif et Karaoké « live » - Un orchestre vous accompagnera sur les chansons de votre choix. A partir de 19h, salle attenante à la mairie.

Vous chantez ou pratiquez un instrument de musique? Rejoignez-nous avec votre instrument en toute simplicité pour partager un moment convivial en musique!

FÊTE NATIONALE

>> Samedi 13 juillet <<

- > Brasucade (Comité des Fêtes)
- > Feu d'artifice
- > Compagnie Arc en Ciel (chant et danse façon « cabaret »)
- > DJ Gilles

Parking Salle Polyvalente

>> Dimanche 14 juillet <<

> Concours de pétanque (C.O.C.)

Renseignements: www.castelnau-de-guers.com ou 04 67 98 13 61





UN PHOTOGRAPHE DEVOUE!

Jean-Claude Mithouard, notre correspondant local du Midi Libre, propose à tous de profiter des nombreuses photos qu'il prend lorsqu'il est présent à une manifestation du village.

Pour en profiter, il suffit d'aller sur la page d'accueil du site internet du village (www.castelnau-de-guers.com) puis de cliquer sur l'album désiré.

→ VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

otre 18ème salon d'arts plastiques se déroule du samedi 15 au samedi 22 juin à la Maison du Peuple.

Comme les années précédentes, ce salon réunit une cinquantaine d'artistes, peintres, sculpteurs et autres, venus de toute la région. Le peintre d'honneur est M. Maurice Beauquier, 1er prix de pastel de notre salon de 2012.

Nous avons organisé le mercredi 19 juin un concours de peintures réservé aux enfants.

Des feuilles et des couleurs ont été mises à leur disposition pour qu'ils puissent laisser aller leur imagination.

Un prix récompensera le meilleur dessin. Un autre prix sera attribué par tirage au sort. Des boissons leur seront offertes.

Nous avons été comblés par le nombre des participants!

La remise des prix se fera le samedi 22 juin. Le salon est ouvert tous les jours de 15h à 19h, entrée libre.



LES CHATS LIBRES DE CASTELNAU DE GUERS

L'Association souhaite recenser les chats domestiques de la commune, pour mieux les distinguer des chats sans maître, afin d'identifier et répertorier les chats domestiques, nous invitons leurs

Joindre si vous le pouvez une photo de l'animal

propriétaires à remplir une Fiche d'Identification Féline et à la remettre en mairie (voir ci-dessous).

Le chat est un animal curieux et parfois un peu vaga- gourmai bond. Il rend visite à ses voisins et lorsque les presta- ailleurs.

tions lui paraissent meilleures, il peut s'installer dans un autre foyer. Cette situation est parfois source de difficultés ou de conflits, surtout si d'autres chats occupent déjà ce foyer.

Essayons d'éviter de faire de nos minous des petits squatters, donnons plus de câlins, de confort, de gourmandises, ils seront moins tentés d'élire domicile ailleurs

Fiche d'Identification Féline
(Bulletin disponible en mairie. Vous pouvez également photocopier celui-ci ou renseigner les informations sur papier libre)
<u>Nom du chat</u> : <u>Sexe</u> :
<u>Couleur</u> :/ <u>Poil</u> : long * court *
Stérilisé : oui * non * / Tatoué ou Pucé : oui * non *
<u>Identification</u> : collier préciser
Médaille
Nom et Adresse du Propriétaire
* Rayer la mention inutile

CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS



affrontait en D1 Départementale l'équipe de Nôtre-Dame-de-Londres. Ambiance sympathique, match accroché et au final victoire Castelnaulaise!

Merci à Daniel.

Willy, Romain, Guilhem et Thibaud d'avoir porté haut les cou-

leurs du C.O.C. et du village. Merci aussi à Thierry et Belou pour leur bon boulot de Coach tout au long de l'année.

talent et énormément d'enthousiasme.

Les spectateurs étaient ravis et conquis par cette presta-

tion et ont acclamé les participants.

Le C.O.C. remercie la Municipalité qui a répondu à nos besoins pour



1er Mai : une bien belle journée!!!

e tournoi de pétanque organisé par le C.O.C. a vu 18 équipes s'affronter dans des matchs d'un très bon niveau. Au final, deux redoutables doublettes luttaient encore pour la coupe. Thierry / William et Dominique / Jean-Claude jouaient une belle finale dans la cour du Château. La victoire revenait aux jeu-



nes aux dépend de leurs ainés.

Un apéritif et la remise des lots, le tout offert par la Municipalité, clôturaient ce bon moment de convivialité. Bravo à tous rendez-vous le 1er Mai 2014.

Le même jour dans l'après-midi, l'équipe de Tambourin du C.O.C.



1er Juin : Gala de Danse au plateau sportif

Prés de 300 personnes

s'étaient données rendez-vous pour assister au spectacle présenté par des danseuses et danseurs de tous âges sous la houlette de Stéphanie. Le show proposé a été d'une grande qualité et exécuté avec beaucoup de

une telle manifestation (scène, chaises, barrières, etc.) ainsi que le Comité des Fêtes pour la mise a disposition de son local.

Un grand merci enfin à celles qui

ont élaboré les décors et les costumes (Delphine, Magali), et surtout aux bénévoles du Club, membres du conseil ou pas, qui ont accompli en 3 jours un sacré boulot!

Contactez-nous par mail: clubomnisportcastelnaulais@gmail.com



→ VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE



Notre voyage en Italie

algré l'heure matinale, 46 séniors prenaient le car ce dimanche 12 mai en direction de la Toscane. Notre première escale fut à San-Rémo, après avoir traversé plus de 150 tunnels et autant de viaducs et ponts pour rejoindre en fin d'après-midi la ville de Piétrasanta et nous installer dans un hôtel très confortable.

Le lendemain, une **visite de la carrière** nous a permis de voir l'exploi-

tation du marbre de Carrare remontant à l'antiquité. L'après-midi, en route pour Pise et sa célèbre tour penchée en marbre ainsi que le Baptistère et le Duomo.

Au programme du troisième jour, la traversée en bateau pour rejoindre l'Ile d'Elbe où Napoléon régna après sa première abdication. Puis un tour général sur la côte avec ses villages perchés dans une végétation très luxuriante.

Le quatrième jour, visite de la Spézia (port militaire) pendant une journée sur cette côte pratiquement inaccessible par la route. Aller en train et retour en bateau sous les falaises avec vue sur les villages des Cinq Terres.

Le cinquième jour était celui du départ sous la pluie après le beau temps de ces 4 jours. Retour vers la France où nous arrivons en fin de journée. Nous vous laissons deviner le plat qui nous était servi au début de chaque repas...

Nous tenons à remercier Annie notre Présidente pour son dévouement et son dynamisme. Un grand bravo à Jean-Marc pour sa patience à notre égard, mais également pour sa grande maîtrise du car!

Prochaines festivités :

Le 21 juin journée à Lacaune, à La Salvetat et à La Bastide Rouairoux.

Les 15, 16, 17 octobre : excursion en Pays Albigeois.

A.S.P.A.H.C.

COMITE DES FETES

Date des prochaines festivités :

- 28 juin : soirée pop rock tapas

- 13 juillet : brasucade

- 15 août : repas avec bal



Contacts:

* Karima : 06 72 71 23 09 * Cathy : 06 82 25 93 57

Carnaval 2013

Visionnez la vidéo du carnaval d'avril dernier sur le blog de Michel Sabatery, au chapitre « De tout et de partout - Communes du Languedoc » : michelsabatery.canalblog.com L'ASPAHC organise le 23 juin la visite de l'oppidum protohistorique de Murviel-les-Montpellier, du castrum de Aumelas et de la chapelle romane de Saint-Martin du Cardonnet. Le départ en covoiturage aura lieu à 9h30 devant la mairie, prévoir piquenique.

Le mardi 25 juin sera l'occasion de visiter à Nîmes l'exposition "Au fil de l'épée, Armes et guerriers en pays celte méditerranéen" où l'on pourra y voir le mobilier de la tombe protohistorique de Saint-Antoine que nous avons prêté à l'occasion de cette belle exposition. Le matin, nous visiterons le chantier de fouilles du site protohistorique du Cailar à une vingtaine de km au sud-ouest de Nîmes, sous la conduite de Réjane Roure Maître de conférence à l'Université Paul

Valéry. Après le déjeuner pris dans un restaurant du centre de Nîmes. nous visi-



terons l'exposition sous la conduite de Benjamin Girard archéologue Post-doctorant à l'UMR 540 de Lattes. Le départ s'effectuera en covoiturage à 9h45 devant la mairie de Castelnau-de-Guers.

Le 30 juin, une sortie est prévue dans la région de Saint-Rémy-de-Provence et de Fontvieille avec la visite du site de Glanum, moulin de Daudet et acqueduc et meunerie romaine de Barbegal. Déplacement en bus, prévoir le piquenique.

Inscriptions auprès de Noël HOULES au 04 67 98 04 58 et aspahc@yahoo.fr

ITINER'ARTS

Itiner'Art

L'atelier « Mme Mado m'a dit... » Madeleine Ossikian a pris ses quartiers d'été sur Pézenas

Echoppe: 2 rue Canabasserie
toutes les infos sur
madeleine.ossikian.over-blog.com
o6 13 55 57 69
Avec la présence de tous les artistes
Itiner'art dans l'échoppe!

Castelnau de Guers

TIENNOUCH Etienne Chambrelan , L'ART ELIER Anna Hauser-Pellerin

Mme Mado m'a dit... Madeleine Ossikian

L'ART ELIER Anna Hauser-Pellerin

> a déménagé! 15 Montée de la Garenne

ouvert le W.E. en semaine en Août et toujours sur R.D.V

06 83 25 76 86 04 67 35 07 72 anna.pellerin@orange.fr www.annahauser.fr

EXPO TIENNOUCH du 28 JUIN AU 14 JUILLET 10h – 12h / 15h - 19h

L'artiste vous présente ses nouvelles œuvres sur le thème de la musique ! et quelques œuvres d'Anna

vernissage

Vendredi 28 Juin 18 H 3 rue Pittoresque 04 67 01 63 30 06 37 53 67 05

> tiennouch@yahoo.fr www.tiennouch.net

Cours de peinture



Castelnau de Guers
Atelier « Madame Mado m'a dit... »

Madeleine Ossikian 17 rue Tartare

Adultes /Ados

Débutants ou confirmés
toutes techniques

MERCREDI 15 h /17 h 17 h / 19 h

Début des cours en octobre Inscriptions / Infos

Madeleine Ossikian, 17 rue Tartare, 34120 Castelnau de Guers tel. 09 /53 11 17 46 / 06 13 55 57 69

LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES



Cette année encore, Les Rosses Moustiques, en parte-

nariat avec la Municipalité et les viticulteurs, reconduisent les visites guidées et théâtralisées du village.

Nous renouvelons la proposition du numéro précédent des "Echos de Castelnau" quant à la participation costumée de la population. Nous cherchons toujours également deux hommes pour la chaise à porteurs (passager léger).

De plus, les personnages du Garrigou, de Louis Deschan et de Jules Roumégas ont besoin de doublons. Alors, si vous vous sentez l'âme comédienne, contactez nous!

L'atelier théâtre qui 86 / Jean Pellerin : 06 13 avait été mis en sommeil, 15 18 00 (atelier théâtre) faute d'inscription, ne

demande qu'à être réactivé dans une formule "ados-adultes".

La troupe, enfin, travaille actuellement sur une pièce de longue haleine qui vous réserve d'agréables surprises.

Contacts : Anna Hauser-Pellerin, 15 Montée de la Garenne : 06 83 25 76 86 / Jean Pellerin : 06 13 15 18 00 (atelier théâtre)



CASTELNOTES

L e 6 avril dernier, vous étiez très nombreux à assister au baptême du feu de l'association Castelnotes lors du concert du saxophoniste américain Craig Handy à la Maison du Peuple.

Merci infiniment à toute l'équipe de Castelnotes, à la Municipalité, ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui nous ont généreusement aidé à l'organisation de cette soirée : tous les « porteurs » du piano à queue, Jérôme pour le prêt de son camion, Reynald pour le son, François Cérato pour la lumière, Dany, François Garcia, Sylvie, Adam et les autres qui ont préparé les assiettes-repas très appréciées, et à toutes les personnes qui ne sont pas citées ici mais qui nous ont donné un coup de main généreux et efficace pour très bientôt! récupérer des chaises supplémentaires, servir au bar, etc.

Cette rencontre entre le public Castelnaulais très « chaud » et Craig Handy accompagné par le trio du pianiste Cédric Chauveau a été très prometteuse. L'alchimie a pris dès les premières notes et le saxophoniste, sentant le public très réactif, a joué plus d'1h15 du-

rant la première partie, ce qui est inhabituellement long pour un tel concert.

Finalement, la soirée pris fin « autour de minuit », comme disait Claude Nougaro.

Ce n'était que le 3ème concert de leur tournée, mais cette soirée fut pourtant la plus réussie! Il y a fort à parier que nous réentendrons parler de Craig Handy à Castelnau de Guers très bientôt!

L'association Castelnotes prépare les prochains rendez-vous. Elle sera présente lors de la Journée des Associations en septembre, et proposera un rendez-vous en automne 2013, et un



au printemps 2014. Nous vous donnerons tous les détails un peu plus tard.

Pour la petite histoire, Craig Handy et le trio de Cédric Chauveau se retrouveront le 27 juillet prochain pour un concert exceptionnel au Duc des Lombards, l'un des plus prestigieux club de jazz parisien, à l'occasion du festival « Nous n'irons pas à New-York » où de nombreuses stars du jazz américain seront présentes.

Pour nous joindre, vous pouvez contacter Vincent Bernolin, Président de Castelnotes, au 04 67 35 97 80 ou nous écrire à castelnotes@laposte.net

→ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PROCHAINEMENT A CASTELNAU DE GUERS OUVERTURE DU SNACK LOU GRAILLOU



Nos Boissons 1.50 € Bouteille 1.5 L 2,50€ Bière 1,00€ Bouteille d'eau Vin rouge ou rosé pichet 1/4 2 00 € 1/2 4,00 € 6,00€ 1 L Bouteille 8,00€ Café

FORMULE LOU GRAILLOU

Salade ou sandwich chaud ou froid 1 frite + 1 hoisson 33cl

Supplément 2 €/tarif

HORAIRES Du lundi au Vendredi de 18h30 à 22h30 Samedi, Dimanche et Jours Fériés de 11h30 à 14h et de18h30 à 23h





Pizzas, kebab salades, sandwichs, crêpes, boissons ...



34120 CASTELNAU DE GUERS 04 99 41 55 38 06 70 98 28 86



« C FÉES POUR VOUS »

Couture, créations accessoires, cadeau personnalisé et original pour une naissance ou pour tout autre événement...

Magali Frédière
4 Descente de la Bergerie
34120 Castelnau de Guers
06 50 00 94 84
cfeepourvous@orange.fr
cfeespourvous.over-blog.com



Installation du marchand de légumes

Le mercredi matin de 8h30 à 12h sur la place de la Mairie

CAMPING LES AMANDIERS OUVERTURE SAMEDI 15 JUIN

Camping ouvert à l'année.

> Mobile-Home et Chalets sur emplacement à la vente

> Locations Chalets et Mobile-Home

Rue Eole - 34120 Castelnau-de-Guers 04 67 98 92 51 / 06 23 76 18 58 campinglesamandiers34@orange.fr



COACHING PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

UN COACH POUR ADULTES, ENFANTS ET ADOLESCENTS S'INSTALLE À CASTELNAU DE GUERS Sabrina Suchet de Rus, diplômée de l'Institut de Coaching International de Genève, répond aux questions que l'on peut se poser à propos de cette activité en plein développement.

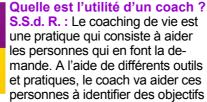
Qu'est ce qu'un coach? Sabrina Suchet de Rus:

Un coach n'est pas un psy ni un gourou. C'est un professionnel qui à une étique de confidentialité. C'est un accompagnateur personnel

ou d'équipe. On dit qu'un coach effectue avant tout un métier de relation psychologique, car en dépit du travail technique nécessaire à l'évolution du coaché (la personne suivie par le coach), la dimension psychologique est fondamentale.

Le coach vous accompagne dans une transition de vie, quelle qu'elle soit, pour surmonter par exemple une difficulté ou un blocage, pour prendre une décision importante, pour trouver sa voie professionnelle ou personnelle, pour sortir d'une problématique liée au stress, au

manque de confiance en soi ou d'estime de soi, etc.



et ensuite à les atteindre. Les questions traitées, les sujets abordés peuvent être d'ordre professionnel ou personnel.

Qui à besoin d'un coach?

s.s.d. R.: Le coach personnel s'adresse à celles et ceux qui désirent être davantage les auteurs et les acteurs de leur vie. En somme, chaque personne qui à besoin de prendre une décision importante, qui veut trouver sa voie personnelle ou professionnelle, qui veut réussir à s'affirmer, qui veut piloter son évolution, s'intégrer, qui veut avancer dans sa vie sans savoir comment faire. Le coach personnel aide à répondre très concrètement aux

questions de fond comme : Qu'est-ce que j'attends de ma vie ? Comment trouver l'équilibre et l'harmonie ? Quel sens donner à mon existence ?

Quand consulter un coach et combien de temps ?

S.S.d. R.: Dès qu'on en ressent le besoin. L'écoute est la première alliée de la réussite. En moyenne, il faut compter une dizaine de séance d'une heure.

Pour faire appel à Sabrina Suchet de Rus installée sur Castelnau de Guers :

Sabrina Suchet de Rus, 1 rue des Oliviers. Tel: 07 81 30 76 75

Horaires de consultation : du lundi au vendredi, de 8h00 à 2Oh00 sur prise de rendez vous uniquement.





INFOS PRATIQUES

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ρ JEAN Georges, médecin généraliste : 3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue: 5 pl Jeu de Ballon, 04 67 90 75 03
- MICHELI Sylvie, psychologue: 22 rue du Peyral, 04 67 98 37 86
- DEBAYLE MARTINE, orthophoniste: 7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

ADMINISTRATIONS

Naissances



Bienvenue à

Camille HESPEL

Mariages



Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à

Nathalie PRAT &
Antoine OLIVER

Décès



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles de

Serge MAGNIEZ

Joseph ESTÈVE

Pascale KOLAT

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

Samedi matin : permanence des

élus de 9h00 à 12h00. Tel : 04 67 98 13 61 Fax : 04 67 98 09 38

En cas d'urgence :

06 75 51 69 98 (adjoint d'astreinte)

06 38 65 13 04 (Maire)

Mail: castelnau-de-guers@wanadoo.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00

Tel: 04 67 93 83 96 CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:

7h30 / 18h30

Tel: 04 67 30 29 59

GENDARMERIE PÉZENAS

Tel: 04 67 98 13 65

N UMÉROS UTILES EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34 EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334 GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134 GrDF (urgence) : 0 800 47 33 33

GrDF (urgence): 0 800 47 33 33 GrDF (projet): 09 69 36 35 34



LISTES ÉLECTORALES

Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs peuvent se présenter à la mairie, pour demander leur inscription sur les listes électorales. Tout changement d'adresse ou modification d'état-civil doit

être également communiqué.

Les personnes ayant constaté des erreurs (adresse, état-civil, etc.) sur leur carte d'électeur lors des précédentes élections sont priées de venir faire rectifier celles-ci avec les pièces justificatives nécessaires (pièce d'identité, justificatif de domicile).

Les inscriptions et modifications sont enregistrées jusqu'au 31 décembre dernier délai.

CARTE D'ÉLECTEUR

- Fournir une **photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité :** carte d'identité ou passeport ou permis de conduire accompagné d'un justificatif de nationalité française.
- Fournir un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, à votre nom et prénom, datant de moins de 3 mois) ou toutes pièces apportant la preuve de votre inscription, pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales (taxe d'habitation, taxe foncière).
- Il faut avoir 18 ans (au plus tard la veille du scrutin), être de nationalité française (ou de la communauté européenne pour les élections européennes et municipales).



>> Téléchargez l'Avis aux Electeurs sur le site de la mairie : www.castelnau-de-guers.com

20



- AGENDA

JUIN 2013

- Du 15 au 22 juin : 18e Salon d'Arts Plastiques de l'association Arts au Château à la Maison du Peuple
- □ Vend 21 juin : Remise des prix du Concours des Maisons Fleuries au Moulin des Evêques à Agde / C'est l'été
- ☐ Dim 23 juin : Visite théâtralisée : départ 17h place des Frères Barthélémy / Fête de la musique
- ☐ Vend 28 juin : Sortie 3e Age / Vernissage Tiennouch à 18h. Atelier au 3 rue Pittoresque / Soirée Pop Rock Tapas organisée par le Comité des Fêtes
- ☐ Sam 29 juin : Journée du Sport organisée par le C.O.C.
- Dim 30 juin : Concert de l'Ensemble Vocal de Pézenas. 11h en l'église Saint-Sulpice (entrée libre)

JUILLET 2013

- Mar 02 juillet : Balade vigneronne (O.T. Pézenas). Départ 17h place de la Mairie
- Mer 03 juillet : Spectacle de l'Ecole des Sautarochs. 21h place de la Mairie
- Mar 09 juillet : Balade vigneronne (O.T. Pézenas). Départ 17h place de la Mairie
- ☐ Sam 13 juillet : Fête Nationale. Parking de la salle polyvalente
- Dim 14 juillet : Concours de pétanque organisé par le C.O.C.
- Mar 16 juillet : Balade vigneronne (O.T. Pézenas). Départ 17h place de la Mairie
- Dim 21 juillet : Visite théâtralisée en partenariat avec l'association Les Rosses Moustiques. Départ 17h devant la porte Minerve (en face de l'épicerie)
- Mar 23 juillet : Balade vigneronne (O.T. Pézenas). Départ 17h place de la Mairie
- ☐ Dim 28 juillet : Visite théâtralisée nocturne en partenariat avec l'association Les Rosses Moustiques. Départ 21h devant la porte Minerve (en face de l'épicerie)
- Mar 30 juillet : Balade vigneronne (O.T. Pézenas). Départ 17h place de la Mairie

AOUT 2013

- ☐ Sam 03 et Dim 04 août : Soirées "Culture, Terroir et Vin"
- ☐ Jeu 15 août : Repas & bal organisés par le Comité des Fêtes
- Dim 18 août : Visite théâtralisée en partenariat avec l'association Les Rosses Moustiques. Départ 17h devant la porte Minerve (en face de l'épicerie)
- ☐ Vend 30 août : Visite-dégustation (O.T. Pézenas). Départ 10h place de la Mairie.

SEPTEMBRE 2013

- □ Dim 1er septembre : Journée des Associations
- □ Sam 14 et Dim 15 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
- ☐ Dim 15 septembre : Visite théâtralisée en partenariat avec l'association Les Rosses Moustiques. Départ 17h devant la porte Minerve (en face de l'épicerie)

Retrouvez le détail des actualités sur www.castelnau-de-guers.com









